



Appel à action – GDR MACS - 2019

<https://gdr-macs.cnrs.fr/actions>

Définition

Le GDR MACS lance son premier appel à action. Une action est un outil du GDR MACS permettant à un ou plusieurs porteurs, sur une période de deux ans maximum, d'animer une communauté en la faisant travailler sur un sujet qui contribue au rayonnement du GDR et qui se concrétise sous la forme d'un livrable à échéance de l'action. 4 types d'actions sont définis :

- veille, état de l'art et prospective scientifique (à court, moyen, long terme)
- animation d'une communauté scientifique (autour d'un thème scientifique...)
- structuration et coordination scientifique (auprès de sociétés savantes, relation avec d'autres organismes...)
- cartographie (de compétences, de bonnes pratiques, de ressources techniques/plateformes, de sources d'informations, etc.)

Justification, sujet et objectifs de l'action

Si l'action revêt un caractère scientifique, un sujet scientifique doit être défini. Tout sujet est nécessairement orthogonal ou transverse aux groupes de travail de la SAGIP (une action ne se substitue donc en rien à ces groupes qui ont un rôle d'animation récurrent, disciplinaire). Le sujet peut être indifféremment très focalisé (sur un modèle, un outil, un verrou, une application, une interaction entre deux domaines scientifiques complémentaires), ou au contraire, très large (impact sur le plus grand nombre, questionnements sociétaux...). Une vision pluridisciplinaire du sujet est encouragée, mais elle n'est pas obligatoire. Si le sujet présente une dimension exclusivement mono disciplinaire, les porteurs considéreront les aspects applicatifs et les enjeux sociétaux (impact sur la société).

Livrable à échéance

Toute action aboutit à l'élaboration d'un livrable. Le rendu du livrable correspondant à l'action peut prendre différentes formes : livre blanc, site web, wiki, mooc, publication, ouvrage de synthèse, article, vulgarisation auprès du grand public, etc. En fonction de sa nature, il peut être à diffusion restreinte (au comité de direction du GDR, au GDR, au CNRS...) ou à diffusion ouverte. Ce livrable est donc l'indicateur de succès de l'action. Selon le type d'action, le livrable est attendu soit à la fin de l'action, soit dans un délai raisonnable après la fin de l'action (par exemple, pour des délais de publications).

Procédure de création d'une action

La liste des actions est gérée et validée par le comité de direction. Les créations se font au fil de l'eau en mode connecté sur le site du GDR MACS à l'adresse : <https://gdr-macs.cnrs.fr/actions>

Vous y trouverez une fiche excel qui vous permet de préparer facilement la saisie de votre action à réaliser sur le site.

Sur le site, cette saisie peut se faire en plusieurs étapes (les champs peuvent être remplis en plusieurs fois, vous disposez d'une sauvegarde temporaire). Lorsque vous jugez votre proposition suffisamment complète et aboutie, vous soumettez votre action. Celle-ci est alors transmise au webmaster pour vérification puis à la direction du GDR MACS et à son comité de direction pour expertise.

Une première expertise rapide est alors menée par les membres du comité de direction (par email), notamment sur l'adéquation entre le contenu scientifique et les thèmes du GDR. L'idée est de valider en amont la faisabilité d'une action à partir d'une expression d'intérêt sur un sujet émise par un porteur pressenti. Le comité peut alors proposer une adaptation/modification du sujet au porteur.

Un maximum de trois porteurs est conseillé par action et un porteur doit être issu du GDR. Cette demande doit contenir la liste des membres participants proposée à la création. Il est possible de compléter cette liste au fil de l'eau sur invitation ou suite à un appel à la communauté du GDR par le ou les porteurs de l'action. Le comité de direction peut suggérer des personnes.

Le comité de direction valide alors, en réunion, officiellement la création de l'action en précisant sa date d'effet et sa durée. Sauf cas exceptionnel, il n'est pas possible de demander le renouvellement d'une action.

Animation d'une action

L'animation d'une action créée se fait majoritairement sous la forme de réunions présentes ou par visio-conférence. Le(s) porteur(s) peut(vent) également inviter de manière ponctuelle ou régulière d'autres personnes, membres du GDR ou non (industriel, représentant de la société civile, membres d'autres communautés académiques, etc.), notamment lorsque l'action est de nature pluridisciplinaire.

Vie et communication autour d'une action

Pour chaque action, le pdf de soumission ainsi qu'un descriptif court de l'action en cours/terminée figurent sur le site du GDR. Pendant le déroulement de l'action, les porteurs sont invités à communiquer sur twitter en associant le tag @GDR_MACS à leurs tweets. Les porteurs seront invités à faire rapport succinct de l'état d'avancement de leur action lors des journées du GDR MACS. Lorsque l'action est terminée, un rapport d'activité court (une page) est mis en ligne sur le site du GDR avec le livrable final (cas échéant).

Financement d'une action

Un budget de fonctionnement peut être demandé pour financer certains déplacements des membres de son action ou des personnes invitées. Un équilibrage aura lieu en comité de direction, sachant que le budget annuel alloué aux actions est de 20k€.